



Montréal, le 13 juin 2018

Par courrier électronique

M^e Yves Fréchette
Hydro-Québec – Affaires juridiques
75, boul. René Lévesque Ouest, 4^e étage
Montréal (Québec) H2Z 1A4

**Objet : Rapport annuel 2017 du Transporteur en vertu de l'article 75
de la *Loi sur la Régie de l'énergie*
Votre dossier : R043220**

Cher confrère,

Nous accusons réception de votre lettre du 31 mai dernier, nous transmettant la pièce HQT-5, document 1 ainsi que de la liste des pièces révisées, dans le cadre du rapport annuel 2017 du Transporteur.

Nous accusons également réception de la pièce HQT-5, document 1.1 déposée **sous pli confidentiel**. Ce document, ainsi reçu, sera traité conformément à la Politique visant la gestion des documents confidentiels en vigueur à la Régie de l'énergie.

Nous vous prions d'agréer, cher confrère, l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/ml